



N° 49

Janvier - Février - Mars 2002

Bureau de dépôt :
Liège X

Dans le Bulletin n°44, je posais la question de l'avenir de notre ASBL. Depuis lors, les différents bureaux se sont penchés sur ce point et nous avons fait part de la décision de consacrer une grande partie de nos efforts à la sauvegarde et à la diffusion de la mémoire des métiers et de la vie sociale qui les caractérisait dans un passé lointain et récent.

Nous nous efforcerons de sauver de l'oubli la richesse que constituent l'expérience, le savoir-faire et la capacité de dominer la matière.

Dans le numéro 48, Guido Vanderhulst vous a livré le résultat de son expérience en cette matière. Ce texte devrait nous servir de guide quant à la manière dont nous allons travailler pour enregistrer cette mémoire.

Nous faisons appel à votre compétence et à votre bonne volonté pour que chacun dans son domaine participe à l'action que nous avons entreprise. PIWB a acheté deux enregistreurs qui sont à votre disposition pour vous permettre de réaliser des interviews.

Dans ce numéro vous pourrez lire l'interview de feu H. Delrée, d'autres vont suivre. Mais si notre revue peut publier quelques enregistrements, l'objectif est de faire paraître soit par secteur, soit par thème, des brochures spécifiques rassemblant les documents que nous aurons récoltés.

Les membres du bureau sont à votre disposition pour compléter l'information si nécessaire.

Nous comptons sur vous.

Jean DEFER
Président



Sur d'anciens sites industriels, on voit encore des cheminées en claveaux de béton qui défient le temps. Deux d'entre elles sont encore visibles dans le Borinage : l'une, à Cuesmes, sur le site du charbonnage du Levant, et l'autre à Jemappes à l'emplacement des Laminoirs de Jemappes, au bout de la rue mitoyenne Demerbe (côté Jemappes) et Richebé (côté Quaregnon).

La construction de telles cheminées est décrite dans un article intitulé «*LES CONSTRUCTIONS EN ÉLÉMENTS FABRIQUÉS À L'AVANCE*», dans le *Mémorial pour le Centenaire de l'Indépendance de la Belgique, Grandes Industries, Historique et situation actuelle*, tome deuxième, Société Belge des Ingénieurs et des Industriels, 1930, pages 686 à 691.

En voici l'essentiel.

«L'idée de réaliser des constructions en béton armé au moyen d'éléments préparés à l'avance est toujours commandée par la question de rapidité de l'exécution et de suppression totale ou partielle des coffrages.

Construction des cheminées et tours par claveaux

Une des principales initiatives qui furent prises en Belgique dans ce domaine et qui mérite d'être signalée concerne la construction toujours très spéciale des cheminées, dans laquelle le problème du coffrage est très important.

En 1906, les **Entreprises Léon Monnoyer et fils**, prirent un brevet pour la construction par claveaux moulés d'avance.

L'étude avait été mise au point par les ingénieurs **Dumas** et **Braive**.

Tout le monde en Belgique connaît les cheminées dites **Monnoyer** dont les côtes longitudinales sont d'ailleurs intéressantes, rompant la lamentable monotonie de l'aspect d'une cheminée ordinaire.

On sait que les claveaux, moulés en moules métalliques d'ailleurs réglables, comportent chacun une partie droite, plane et un élément de côte. D'une assise à la suivante le joint des claveaux est alterné.

Les armatures longitudinales sont logées dans le creux réservé par les côtes, elles y sont enrobées dans du béton

mis en place au fur et à mesure de l'élévation de la cheminée.

Dans chaque joint entre les assises de claveaux est logée une armature cerclante raccordée par des sortes d'étriers aux armatures principales.

Ce genre de construction [se] prête parfaitement au calcul, cependant pour rendre celui-ci



Cheminée en claveaux de béton des laminoirs à chaud de Jemappes, toujours en place avenue Demerbe (cl. de l'auteur).

sûr il est bon de posséder des nomogrammes spéciaux pour éviter des tâtonnements fastidieux dont on s'abstient en fait.

Il est bon aussi de ne pas perdre de vue que la résistance ultime doit être considérée atteinte lorsque les armatures principales sont sollicitées à leur limite d'élasticité, car dès ce moment l'adhérence du béton devient précaire.

On ne perdra pas non plus de vue que le problème étant un cas de flexion composée et la principale sollicitation étant celle du vent, les tensions produites croissent plus vite que proportionnellement à l'intensité du vent, de sorte que pour obtenir une sécurité déterminée, il faut chiffrer le vent qui produit les tensions ultimes adoptées dans le calcul et se mettre en sécurité sur lui, de ce que l'on désire¹.

On ne perdra pas de vue non plus que la forme même du raccordement de la côte aux faces planes impose, pour éviter des fissurations le long des côtes, qu'aucune propension importante à l'agrandissement du diamètre de la cheminée ne soit en jeu.

Il semble que dès qu'une telle propension serait à envisager le raccord en question devrait être adouci par un congé suffisant et éventuellement même armé.

D'ailleurs toute réalisation en béton à éléments moulés d'avance comporte des précautions techniques appropriées qui, perdues de vue, peuvent créer des difficultés,

car la qualité maîtresse du béton armé, le monolithisme, est évidemment absente, de sorte que les continuités sont nulles ou que leur réalisation doit être surveillée de très près.

La première application de ce système de cheminée fut réalisé 1906 pour une cheminée à la Cimenterie de Buda à Haeren, mais cette cheminée comportait de sérieuses insuffisances d'armaturages et s'est écroulée en 1914 au cours d'une forte tempête. Cet accident ne met pas en jeu le principe du système.

Depuis, nombreuses furent les cheminées construites par ce procédé, soit par les **Entreprises Monnoyer** en Belgique et en France, soit, depuis un certain nombre d'années, par la **Société Pelnard-Considère et Caquot** et la **Société Chermanne** qui ont repris le problème.

Le procédé a été appliqué avec succès à la construction de grandes tours à divers usages, telles que celles soutenant les châteaux d'eaux, les tours de réfrigérants, etc., les cas fort connus sont ceux du Château d'eau de l'Intercommunale des Eaux de l'Agglomération bruxelloise à Ixelles (800 mètres cubes, hauteur : 45 mètres, 1909), et du château d'eau du port de Zeebrugge (500 mètres cubes, hauteur : 41 mètres, 1919) détruit par la guerre et reconstruit après par le même procédé des clochers.

Les avantages de ce genre de construction sont la rapidité de montage, le poids faible et souvent le prix peu élevé.»

La démolition de telles cheminées s'effectue de la manière suivante, m'a expliqué un entrepreneur rompu aux démolitions de sites industriels, André WANTY, d'Épinois (près de Binche).

Du côté opposé choisi pour la chute de la cheminée, on scie la base sur un demi-périmètre en prenant soin de placer au fur et à mesure des coins dans la fente ainsi créée.

Ensuite, du côté opposé, donc celui où doit tomber la cheminée, on démolit la paroi sur la largeur d'une porte en l'étaçant solidement par des poutrelles en bois.

Celles-ci sont alors bien calées jusqu'à ce que les coins placés de l'autre côté commencent à se libérer.

On boue alors le feu aux dites poutrelles, libérant ainsi la tension et la cheminée tombe exactement là où il était prévu. La précision est telle qu'il n'est pas rare, m'a dit André Wanty, que l'on fasse tomber une cheminée entre deux bâtiments distants d'à peine 20 mètres l'un de l'autre.

Pour des cheminées de moins de 45 mètres, on est plus expéditif (et moins casse-cou) : on balance sur la cheminée une poire métallique de plusieurs tonnes suspendue à la flèche d'une grue suffisamment longue.

On peut ainsi la démolir morceau par morceau, ce qui réduit (un peu) les nuisances.

Bruno VAN MOL

¹ Voir **Louis BAES, Lucien VANDEPERRE et Jacques VERDEYEN** : *Calcul des sections annulaires de faible épaisseur relative armées uniformément sur le pourtour et sollicitées par flexion plane composée*, Mémoire II 16 du 1er Congrès international du béton et du béton armé, Liège 1930.

Henri Delrée est né à Liège le 1er novembre 1911. Il y est décédé le 3 janvier 2000. Ingénieur civil des Mines et Electricité de l'Université de Liège, il fit carrière dans les charbonnages et devint directeur divisionnaire des Mines. Passionné d'histoire industrielle, il fut également administrateur de notre association. Le président Jean Defer lui avait demandé, peu avant son décès, d'évoquer ses souvenirs professionnels et avait enregistré son propos, que nous publions ci-après dans le cadre de nos enquêtes sur la mémoire sociale et industrielle.

INTERVIEW DE H. DELRÉE PAR J. DEFER, EN DATE DU 21/04/1997

H. Delrée : Après mes études d'ingénieur civil des mines à l'Université de Liège, je fus engagé pour un contrat à durée déterminée par le Fonds National de la Recherche Scientifique. A la fin du mandat, j'ai été engagé comme ingénieur du fond à l'Espérance et Bonne Fortune.

Pendant la guerre, il y a eu une demande d'entrée à un concours au corps des mines. Monsieur Kevers, l'ingénieur en chef, m'a dit : «Monsieur Delrée, avec les Paquot qui occupent tous les sièges à l'Espérance et Bonne Fortune, vous ne ferez pas une carrière là-bas, entrez au corps des mines».

J'ai présenté l'examen au corps des mines. Il y avait 14 places, on était 22 candidats, on n'en a pris que 4, je fus classé second.

J'ai commencé ma carrière à Namur le 1er mai 1942. C'était la guerre. J'avais le service du charbonnage d'Aiseau et surtout tout le Luxembourg pour les carrières souterraines, les ardoisières et toutes les terres plastiques. Alors, 15 mois après, en 43, il y a eu une place à Liège. J'y suis revenu.

J'ai été affecté au 9ème arrondissement, chez Monsieur Thonard. J'étais l'adjoint du principal divisionnaire, Monsieur Breda.

Et puis, en 53, il y a eu la catastrophe du Many qui est arrivée le 24 octobre 53 (voir illustration de couverture).

Mon frère, qui était premier substitut, était sur les lieux et me téléphone à 3 heures : «Dis, viens un peu sur place, le directeur divisionnaire, Monsieur Thonard et l'ingénieur en chef, Monsieur Masson sont là et on ne fait rien !»

Je suis arrivé directement. Monsieur Dessart, le directeur général de Wérister, président de l'Association Charbonnière, me dit : «Monsieur Delrée, heureusement que vous êtes arrivé». Je dis : «Que fait-on depuis 10 heures du matin ?» - «Rien» - «Et bien, nous allons descendre».

Je suis descendu avec Monsieur Mignolet, qui était conducteur des travaux à Ougrée.

Nous sommes descendus et nous avons ramené 14 survivants et 26 tués.

Suite à cette affaire-là, Monsieur Thonard a donné sa démission de directeur divisionnaire et quelques mois après a pris sa retraite. Monsieur Masson lui a succédé jusque juillet 55. Alors, est arrivé monsieur Demelenne de Mons, comme directeur divisionnaire.

A un moment donné, le Ministre de la Justice a fait savoir au Ministre des Affaires Economiques que Monsieur Demelenne était persona non grata à Liège.

En même temps, Monsieur Vandenneuvel, Directeur Général des mines, m'a demandé d'intervenir auprès de Monsieur Van den Schueren, qui était Ministre des Affaires Economiques et que je connaissais personnellement.

Je suis allé voir Jacques Van den Schueren, qui avait comme chefs de cabinet Pulinx, qui est devenu président de la FEB, et Hatry qui a été Administrateur de la Fédération Pétrolière.

Suite à cette rencontre Monsieur Demelenne est parti à l'Institut National des Mines à Pâturages comme Directeur et alors, Jacques Van den Schueren m'a dit : «Monsieur Delrée, c'est vous qui serez nommé directeur divisionnaire».

Il y a eu des compétitions. Cela a duré 7, 8, 9 mois. J'ai été nommé faisant fonction, puis j'ai été nommé directeur divisionnaire fin 59 et j'y suis resté jusqu'à la fin de ma carrière, en 76, le 2 novembre 1976.

Question de J. Defer : Vous avez évoqué l'accident du Many, pourriez vous nous en dire plus ?

H. Delrée : L'accident du Many a été provoqué par toute une série de non-applications des dispositions réglementaires.

Il y avait des tailles qui étaient exploitées par montages successifs et on arrêtait les canalisations de la ventilation pendant le repas. Un ouvrier italien, - je tairai son nom - furieux, a jeté sa lampe électrique par terre. Il y a eu la guigne que le filament ne s'est pas brisé et a fait exploser le grisou. Et ce gaillard-là avait été puni vingt-deux fois pour bris de lampe ou destruction de quelque chose depuis qu'il était au charbonnage.

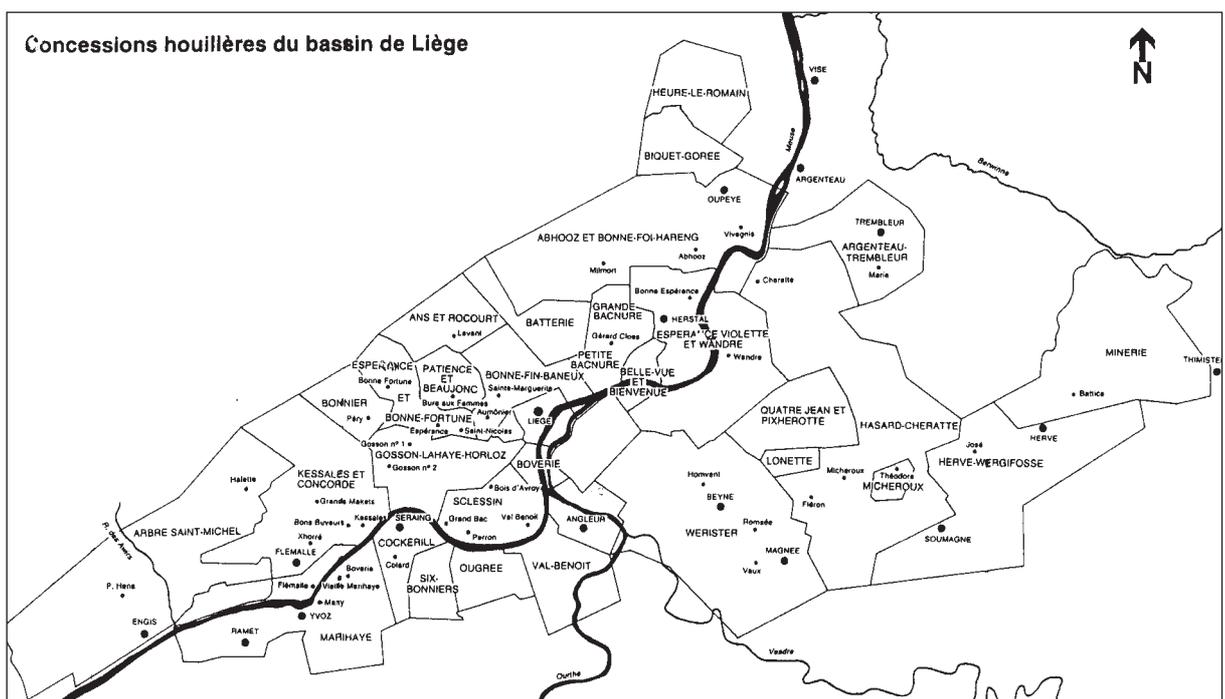
Devant un tel phénomène, on s'est trouvé dans l'obligation d'introduire des poursuites judiciaires contre 3 ingénieurs du charbonnage, 1 ingénieur du corps des mines et un délégué à l'inspection des mines. On s'est aperçu finalement qu'ils ne descendaient même pas. Cela a été un déballage épouvantable. Comme instruction judiciaire, j'ai passé des heures entières avec le juge d'instruction à interroger tous les témoins. Le chef mineur Dumont était un des grands responsables de l'accident, il a été tué dans la catastrophe.

C'était un charbonnage épouvantable. J'ai découvert là-bas, au grenier, 10 kilos de dynamite qui exsudait. Elle datait de la guerre et nous étions en 53..., j'ai dû faire venir immédiatement le service des explosifs. On a dû imbiber tout cela dans des buvards, sinon cela allait exploser. Vous n'imaginez pas ce qu'était le charbonnage de Marihaye, surtout le siège du Many !

Question de J. Defer : Est-ce qu'il n'avait pas été désigné pour fermer déjà avant ?

H. Delrée : Il devait fermer au mois de mai. Alors, suite aux protestations des organisations syndicales, on le prolongeait de semaine en semaine et de mois en mois. Il allait fermer théoriquement fin 53 mais la catastrophe est arrivée. C'était d'ailleurs le début du problème des subsides des charbonnages... Là où l'industrie charbonnière belge - depuis la création de la communauté de la CECA - était condamnée à être fermée étant donné ses coûts de production... et surtout dans le Borinage, ses difficultés d'exploitation à cause des dégagements instantanés... On ne voulait plus, bien entendu, avoir des catastrophes comme on en avait régulièrement dans le Borinage. On a commencé par fermer tous les charbonnages du Borinage, puis ceux du Centre, puis finalement, on est arrivé au dernier charbonnage qui était ce charbonnage d'Argenteau, ici, dans le bassin de Liège et après, a suivi la Campine, bien entendu. Tout ça a été accéléré par l'arrivée du gaz naturel. Il est certain que ce n'est pas tant le mazout mais le gaz naturel... Mais le grand problème du gaz naturel, c'est que cela a donné lieu également à des accidents en raison de la différence entre un combustible solide, liquide ou gazeux... Le solide, bien, on ne sait pas créer d'explosions, le fuel c'est la même chose, il n'a qu'une limite... tandis qu'avec le gaz naturel, on a des explosions assez rapides.

Cela a causé assez bien de dégâts, lorsqu'on a dû remplacer le gaz des villes - qui venait des fours à coke - qui était humide, alors que le gaz naturel était sec... On a eu des fuites dans toutes les canalisations de gaz où, au fur et à mesure, on remplaçait le gaz de ville, gaz des



fours à coke, par le gaz naturel... Ça a été la création de toutes ces grandes canalisations..., d'autant plus qu'il y avait un réseau à haute pression - 70 ou 80 kg -, moyenne pression et basse pression. Il y a eu tout un problème. Ça a été une étude excessivement complexe que l'établissement de canalisations de gaz naturel dans toute la Belgique, dans tout l'ouest européen d'ailleurs.

Question de J. Defer : Le bassin de Liège se caractérisait par des petites entreprises, des petites sociétés, qui exploitaient des petites concessions (carte p. 6).

H. Delrée : Oui, c'est-à-dire que le problème du bassin de Liège était très différent. C'était toutes des sociétés indépendantes. Il n'y avait que le charbonnage de Cockerill et le charbonnage du Bois d'Avroy qui dépendaient de la Société Générale et le Hasard qui dépendait de la Banque de Bruxelles. Alors, on peut dire qu'il y avait des dynasties. Il y avait la dynastie des Paquot, la dynastie des Galland, il y avait encore les Dessart de Wérister et Gosson. C'était les trois dynasties. Il a fallu énormément de psychologie pour leur faire comprendre qu'ils devaient s'unir, que cela ne servait à rien de rester indépendant, que c'était la ruine finale. Malheureusement, les événements se sont précipités et quand on a fait l'examen général, on s'est aperçu qu'il n'y avait rien à faire... Cela a coûté des centaines de millions, pour ne pas dire des milliards à l'état belge... Aussi bien pour tous les charbonnages..., mais Liège était un cas particulier... Car Liège avait l'avantage d'avoir des anthracites et des maigres et il a duré plus longtemps parce que il y avait une inertie de la part de toute une série de personnes qui avaient des foyers à charbon et le charbon anthracite a tout de même survécu le plus longtemps possible, surtout qu'on avait des excellents anthracites, notamment... celui d'Argenteau était très connu. Mais tous les autres charbons du bassin de Liège étaient de bons anthracites qui étaient meilleurs que les maigres de Charleroi.

On avait tout un écoulement de charbon important vers Paris. Des trains et des bateaux entiers partaient vers l'étranger et pour éviter le bris des charbons classés, il y avait des dispositifs spéciaux de mises en bateau. On déposait les morceaux de charbon dans des mannes et on chargeait manne après manne, les bateaux et également les charrettes de charbon - ce que l'on appelait en wallon des «clitchèts» -. J'ai toute une série de photos de Marissiaux où l'on voit des femmes qui transportaient, manne après manne. Il fallait que le charbon - du 10/20

ou du 20/30, qui était utilisé dans les foyers domestiques - arrive sans fines et sans destruction dans les caves des particuliers.

Question de M. Defer : Vous avez vécu la période où, après la guerre, il y avait la bataille du charbon. Donc, il fallait augmenter la production, et faire venir des ouvriers étrangers. et en particulier les ouvriers italiens.

Est-ce que cela a posé des problèmes au niveau de l'activité des charbonnages et au point de vue de la sécurité ?

M. Delrée : On a d'abord eu des prisonniers russes pendant la guerre. Après les prisonniers russes, on a eu des prisonniers allemands. Puis les prisonniers allemands sont retournés, une certaine quantité est quand même restée, principalement à Liège.

Alors il y a eu la bataille du charbon. L'Italie étant à court de combustible, il y eut un accord belgo-italien pour amener des ouvriers italiens qui sont arrivés par trains entiers à la gare des Guillemins et qui étaient repris dans les plus grands charbonnages. Il a fallu les loger. On avait à ce moment-là encore ce que l'on appelait des «tubes» dans lesquels on a logé les Italiens. Mais ces Italiens-là ont posé de grands problèmes. D'abord au point de vue de l'alimentation. Ils n'étaient pas habitués à manger beaucoup de viande, ils mangeaient des pâtes,



Un des premiers chevalements en béton armé d'Europe : celui du puits d'aérage du siège Espérance de Montegnée (1912). Extrait de la brochure Société Anonyme des Charbonnages de l'Espérance et Bonne Fortune à Montegnées-lez-Liège (Belgique), Liège, 1913.

ils avaient une nourriture qui n'était pas suffisamment riche pour le métier qu'ils allaient faire. Ils étaient surtout d'une inconséquence épouvantable au point de vue danger d'accident. La catastrophe du Many le prouve d'ailleurs, c'est un Italien qui est à la base. A ce moment-là, il a fallu créer presque des cours de formation pour apprendre les métiers aux ouvriers italiens. Cela s'est fait parce qu'il y avait des écoles de mineurs entre autres à Werister, je ne sais où... On les écolait réellement enfin.

Question de J. Defer : Alors y a eu la méthode de formation TWI appliquée dans les charbonnages.

H. Delrée : Oui, le Training Working Industry. Ce qui a donné assez bien de bons résultats. Mais cela dépendait, bien entendu, de la volonté du directeur des travaux et des ingénieurs qui se donnent la peine de suivre, jour après jour, l'évolution de l'amélioration de la profession du mineur.

Question de J. Defer : Il y a quand même quelques charbonnages dans le bassin de Liège qui ont appliqué la méthode et organisé des tailles-écoles.

H. Delrée : Oui, on a créé quelques tailles-écoles.

J. Defer : Entre autre à Argenteau.

H. Delrée : Cette méthode était très intéressante pour leur apprendre à boiser convenablement.

On est passé alors du boisage en bois au soutènement métallique. Ce qui a posé certains problèmes parce que le bois, lorsqu'il y avait une pression de terrain, le bois craquait et on savait se rendre compte lorsque la pression de terrain avait lieu. Tandis que le soutènement métallique ne craquait pas. On a eu des accidents parce qu'il n'y avait pas de signe prémonitoire d'une poussée de terrain.

Question de J. Defer : Et l'incendie qui a eu lieu au charbonnage de Bonne-Fin au siège de Ste-Marguerite, vous étiez encore en activité ?

H. Delrée : Un incendie assez grave là. C'était plutôt des feux spontanés. C'était des couches à feu. Le charbon était trop fin. Je ne saurais en dire plus, c'est un peu loin. Je m'en souviens bien, cela a duré tout un temps. Il a fallu faire des barrages. On faisait des barrages avec je ne sais quelle substance.

Question de J. Defer : Ce qui a accéléré la fermeture du charbonnage de Batterie – Bonne-Fin.

H. Delrée : A Gosson – La Haye on a eu également des problèmes assez graves de feu. Notamment pour éviter que le feu ne se poursuive à l'Espérance et Bonne-Fortune... parce qu'il y avait ce que l'on appelle des amodiations. On exploitait chez le voisin. Argenteau allait exploiter chez Hasard pendant tout un temps. Heureusement d'ailleurs, vous avez pu mettre à fruit Beau Jardin, je ne sais plus quelle couche.

Question de J. Defer : Veine des Postes et Mascafia ?

H. Delrée : Ah ! Veine des Postes et Mascafia, Mascafia ! Qui était un excellent charbon ! Si pas le meilleur charbon du bassin de Liège ! C'était le charbon anthraciteux pratiquement non-cendreuse.

Question de J. Defer : Vous n'avez pas été impliqué dans l'accident de Marcinelle ?

H. Delrée : Le procureur général de la Cour de Cassation, me demandant d'aller faire l'enquête pour la catastrophe de Marcinelle, qui était arrivée en 1958, après l'affaire du Many... Et j'ai dit au procureur général : «C'est impossible je ne peux pas aller faire une enquête dans un autre arrondissement du corps des mines... Si vous voulez, je vais vous donner des noms d'experts». Et je lui ai donné les noms de trois experts, le procureur général m'a dit : «Je vous comprends parfaitement et je vous remercie des renseignements que vous m'avez donnés».

Question de J. Defer : Alors disons que vous avez fait partie de plusieurs commissions de la CECA ?

H. Delrée : Oui, j'ai été Secrétaire de la Commission d'Intégration de Charbonnages dans le Marché Commun. Seulement je n'ai pas pu poursuivre parce que à ce moment-là, j'aurais dû donner ma démission du corps des mines et aller à la CECA à Luxembourg. Mais comme en même temps je donnais des cours à l'école des Hautes Etudes, j'allais me retrouver dans une situation de devoir déménager à Luxembourg. J'ai donné ma démission de cette commission d'intégration.

Question de J. Defer : Vous avez connu différents régimes puisque vous êtes passé par des entreprises privées, ensuite la CECA est intervenue, puis il y a eu le Directoire et sa disparition, l'Administration des Mines a repris les côtés économiques des activités des charbonnages.

Où est-ce que vous pensez de toutes ces évolutions-là ? Est-ce qu'il y a eu des manques d'organisation ou bien tout ça a été improvisé ?

H. Delrée : Non, c'est-à-dire qu'à un moment donné, le chef de cabinet-adjoint de Monsieur Spinoy, Georges Leburton. - j'avais été à l'athénée avec lui et à l'université - m'a demandé d'expliquer au Ministre ce que je pensais de l'industrie charbonnière ce que je fis. Je lui ai dit : «Monsieur le Ministre, il n'y a qu'une chose à faire. Il faut créer un organisme. Et c'est là qu'a été l'origine du Directoire de l'industrie charbonnière avec Monsieur Evalenko Et je dois dire que j'ai soutenu au maximum le Directoire de l'industrie charbonnière et j'étais surtout appuyé par Monsieur Martens, directeur général de l'énergie, qui trouvait insupportable le côté technique et non-économique de la direction générale des mines.

Inquiet des retombées économiques et des conséquences sur la survie des mineurs et de leur famille, des prêtres responsables de paroisses minières, conduit par le doyen Gillard de Saint-Martin, menaient une campagne anti-fermeture. Le doyen est venu me trouver et quand je lui ai expliqué mon point de vue le doyen m'a déclaré «Oh, Monsieur Delrée, vous m'ouvrez les yeux» et j'ai été faire une conférence à tous les curés de la région. Leur disant que : «au lieu de prôner le maintien des charbonnages en activité..., vous êtes en train de

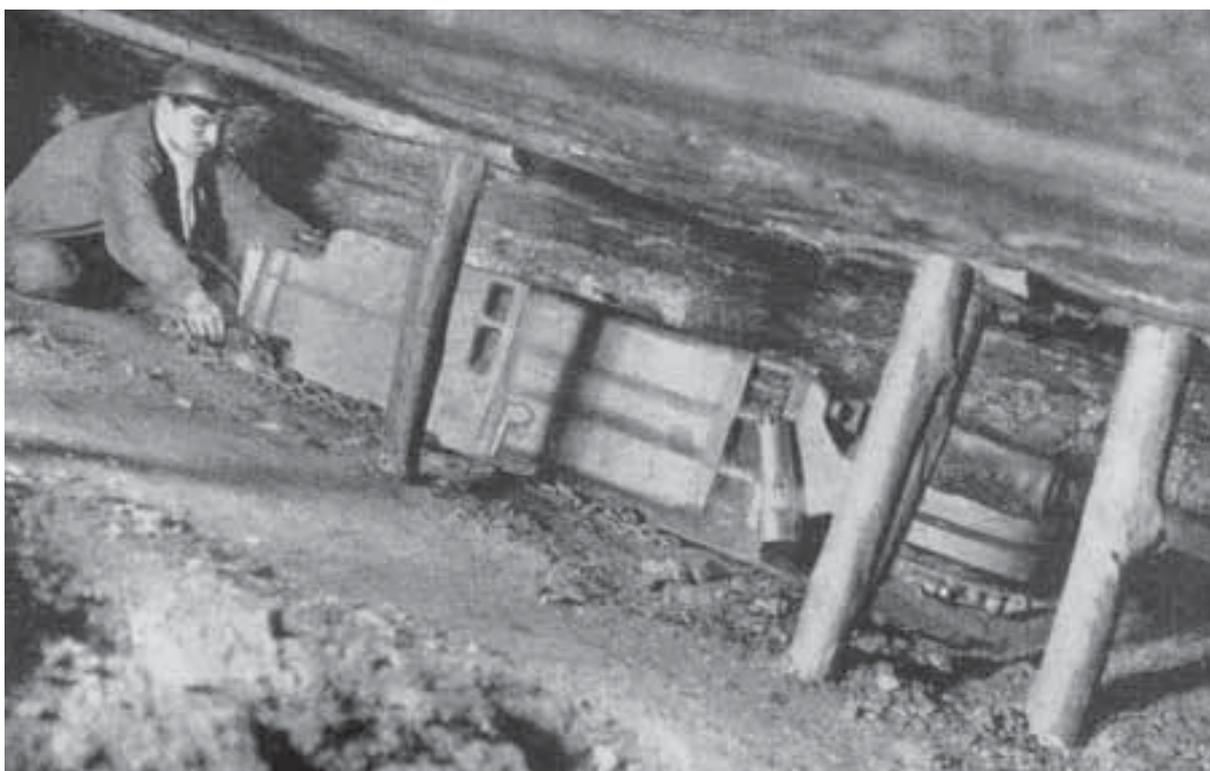
faire des silicotiques et des malheureux». A la suite de cette conférence ils ont arrêté la propagande anti-fermeture.

Pour recaser les ouvriers mineurs en collaboration avec l'Office National de l'Emploi, on a créé des centres de réadaptation professionnelle pour ouvriers et pour employés. Et l'on apprenait toute une série de métiers, des métiers de carreleur, des métiers de menuisier.

Les ouvriers touchés par les fermetures recevaient des allocations CECA pendant 3 ou 4 mois, ils touchaient leur salaire plein et puis celui-ci allait en réduisant et de cette façon-là, le problème de fermeture je crois, s'est fait sans trop de difficultés.

J'ai été assez bien aidé là-dedans, surtout par Léonard Thomas de la FGTB, qui était de Grâce-Berleur et moins de la part de Boulanger, permanent de la CSC. Cela se faisait d'une façon assez facile, parce que j'avais connu son frère Alphonse, qui avait été homme de puits au charbonnage d'Espérance et Bonne Fortune lorsque j'étais ingénieur. Ce qui fait que j'avais eu des relations privilégiées avec les organisations syndicales, surtout la FGTB.

Mais là aussi, il a fallu réagir très fort, parce que certains ne comprenaient absolument rien du tout aux problèmes de fermeture. J'ai eu notamment le cas avec le problème de Batterie, où ils ont fait la



Havage mécanique au siège de Cheratte des Charbonnages du Hasard (vers 1925). Extrait de la brochure Société Anonyme des Charbonnages du Hasard. s.l.n.d.

grève dans le fond. Il a fallu intervenir et là aussi, j'ai dû réagir très fort contre le curé de la paroisse de Vottem qui voulait aller célébrer la messe dans le fond pour soutenir les ouvriers mineurs.

A ma demande, j'ai rencontré Monseigneur l'Evêque qui m'a dit : «Monsieur Delrée, vous êtes le seul à pouvoir interdire l'entrée de la mine à ceux qui ne sont pas mineurs, de grâce, interdisez-la». Ce que j'ai fait. Ce qui a provoqué des drames à la RTB (Radio Télévision Belge) à 07 h 30 : «Le directeur des mines empêche d'aller dire la messe dans le fond pour soutenir les mineurs !».

Voyez qu'il fallait avoir la peau très dure, une bonne cuirasse.

Question de J. Defer : Parce que la grève de Bacnure a quand même été une grève importante et il y a eu aussi les premiers problèmes avec les Turcs, si mes souvenirs sont bons.

H. Delrée : Ah oui, les problèmes avec les Turcs, c'est vrai ! Mais ceux-là, je ne sais plus.

Question de J. Defer : C'est monsieur Cajot qui s'est occupé beaucoup, je pense, du problème de la grève des Turcs ?

H. Delrée : Moi, je me suis moins occupé de la grève des Turcs. Je m'en souviens bien. Mais là-bas, le problème était très difficile avec les Turcs. Je ne me rappelle plus du tout qu'elle était l'origine de cette affaire-là. Si c'était le médecin Metsert qui avait remis au travail un ouvrier turc alors que l'ouvrier se déclarait incapable de reprendre le travail ? Finalement j'étais arrivé à ce que Monsieur Metsert donne sa démission de médecin...

Remarque de J. DEFER : Cette démission du docteur a provoqué des réactions des cadres du charbonnage et de la FNUPIC.

Question de J. Defer : En dehors de vos activités au corps des mines, vous avez eu beaucoup d'autres activités ?

H. Delrée : Oui, j'ai donné cours de législation sociale industrielle, de technologie des transports, également un cours sur les industries nationales aux Hautes Etudes. Cela m'a intéressé assez fort parce que j'aimais beaucoup enseigner et encore maintenant, je suis étonné de voir le nombre - voilà 20 ans que je suis à la retraite - d'anciens élèves qui viennent me trouver pour avoir des conseils dans un sens ou dans l'autre.

Question de J. Defer : Vous avez aussi sensibilisé les charbonnages à conserver leurs archives et à essayer de les sauver ?

M. Delrée : De ce côté-là, je connaissais Maurice Jans. Il était inspecteur des Archives Générales du Royaume à Bruxelles. Je le connaissais spécialement parce que c'était le fils du boulanger de Glain lorsque j'étais au charbonnage d'Espérance et Bonne Fortune. Je dis à Monsieur Jans : «Je ne sais pas, mais à mon avis, il serait intéressant de créer un centre d'archives des entreprises». Il en parle à l'archiviste général du royaume, qui dit : «Monsieur Delrée a raison». Et on a créé à Liège le plus beau centre d'archives industrielles. Là-bas, je suis encore en relations récentes avec les archives parce que le problème du classement des archives techniques n'est pas toujours très aisé étant donné que la plupart des archivistes sont des licenciés en histoire ou en sciences économiques... et je vais parfois une fois ou deux par semaine encore à Cointe (siège des archives), classer des dossiers ou donner des conseils.

Mais indépendamment de ce problème d'archives, je possède un stock d'archives très important. Un de mes éminents ancêtres a été le dernier échevin et greffier de la Haute Cour et Justice du Marquisat de Franchimont et un autre a été le premier maire sous la première république. Comme à cette époque-là, il n'y avait pas de bureau administratif, les archives restaient dans le domaine privé. Ce qui fait que j'ai pour le moment des archives qui remontent au XV^{ème} siècle. La Haute Cour de Justice était ce qu'on appelle le bureau d'enregistrement, ou le notaire ou les curés - parce que les curés pouvaient recevoir les testaments de ce temps-là - faisaient enregistrer leurs actes à la Cour de Justice. Ils étaient tous copiés dans des registres, Malheureusement personne n'en veut.

Les archives du Corps des mines sont d'une richesse invraisemblable, elles datent de la loi de 1810 sur les mines. Elles sont aux Archives Générales du Royaume. Celles du régime français sont restées à Paris, celles du régime hollandais sont restées à La Haye et ne sont revenues en Belgique qu'en 1842. Et maintenant, je les reclasse parce que je crois que je suis le premier qui dépouille ces dossiers-là ... et je me restreins uniquement à la Province de Liège. J'ai fait tous les dossiers de demandes de concessions du bassin de Liège et finalement, j'ai photocopié une bonne partie de ces renseignements-là. Et, pour le moment, je classe les dossiers de toutes les petites usines métallurgiques. Et c'est assez intéressant parce que l'on constate qu'on avait toute une série de petites

usines métallurgiques qui traitaient le minerai de plomb et le minerai de zinc à partir de petites mines de plomb et de zinc qui ont existé notamment entre Huy et Waremme et même, dans la région de Theux, il y avait les mines du Rocheux... , c'est assez intéressant parce que on voit toute une série de petites usines métallurgiques.

Il y a là-bas des archives à dépouiller qui ne sont pas toujours très faciles à lire parce que le XVIIIème siècle se lit facilement, mais le XVIIème siècle, c'est une écriture semi-gothique. On y arrive, mais il faut une patience de bénédictin pour lire tous ces vieux papiers-là.

Question de J. Defer : Et en plus, vous vous êtes occupé aussi du Musée de la Vie Wallonne et de la Maison de la Métallurgie ?

H. Delrée : J'ai travaillé au Musée de la Vie Wallonne à la demande d' Edouard Remouchamps avec qui j'ai fait mes études qui voulait créer une «mine-images»... J'ai fait ça avec Vanval , un excellent chef mineur de Patience et Beaujonc... et c'est une mine du début du XXème siècle. Ce n'est pas du tout la mine moderne. Cela a donné assez bien de succès... Je suis resté au Musée de la Vie Wallonne parce que, là-bas, il y avait des collections invraisemblables qui étaient restées en friche, qu'on n'avait jamais analysées. J'ai organisé des expositions sur les affiches. Il y a des collections d'affiches remarquables. Des affiches de Berckmans et d'autres depuis le début du XIXème siècle, qui valent aux Etats-Unis, entre 75 et 80 mille francs pièce l'affiche.

Malheureusement, la Ville de Liège a dû céder le musée et il a été repris heureusement, par la Province de Liège et là, j'ai d'excellentes relations avec Monsieur Gaston Gérard, qui est Député Permanent, mais surtout avec le Gouverneur, Monsieur Bolland. Parce que Monsieur Bolland, le Gouverneur actuel, est le fils d'un Monsieur Bolland, qui était ouvrier mineur à Cheratte... et il m'a dit : «Monsieur Delrée, j'ai pour vous la plus grande estime, vous étiez le seul ingénieur des mines qui demandait à voir la délégation syndicale lorsqu'il descendait dans un siège». «Mais oui», dis-je, «Monsieur Bolland, qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son». «Et alors, si vous avez besoin de quelque chose, faites-moi signe». Et c'est pour cela que je lui fournis régulièrement les renseignements qu'il me demande. J'ai fait notamment déjà toute une étude sur l'histoire des charbonnages. J'en fait une maintenant sur les écoles des mineurs... c'est assez difficile... J'ai une bonne partie des archives de l'école des mineurs de Seraing. L'école des mineurs de Seraing était une école remarquable qui a duré jusqu'en 58. Et j'avais notamment retrouvé tout le registre des délibérations de 1878 à 1958.

Question de J. Defer : Et la Maison de la Métallurgie ?

H. Delrée : Je m'en suis occupé avec Robert Halleux..., qui a créé la Maison de la Métallurgie (succédant au Musée du Fer et du Charbon). Depuis la création du musée du Puits Marie, qui est une belle réalisation, la Maison de la Métallurgie s'est séparée de la section charbonnages.

PUBLICATIONS

□ Serge ZEYONS, **Sorties d'usines en cartes postales.** Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1997. 30 x 23,5 cm, 119 p., ill. FRF 160. ISBN 2-7082-3304-1.

Les cartes postales d'aujourd'hui évoquent davantage les lieux touristiques que les sites industriels. Pourtant, au début du 20^e siècle, ces cartes pouvaient être des images de sorties d'usines. Destinées à la correspondance ordinaire, disponibles à l'épicerie ou au débit de tabac voisin, elles représentaient les «sorties» des entreprises, fabriques et ateliers de toutes tailles. Sélectionnés avec grand soin dans l'ouvrage ici recensé, ces clichés devenus objets de collection apportent une information visuelle irremplaçable sur le monde ouvrier français d'alors, devant son lieu de travail.

Prolongé par une incursion dans les grèves ouvrières de l'époque, le décryptage de ces cartes révèle, au-delà d'une apparente répétition, de multiples aspects de la culture industrielle et ouvrière de ce début de siècle : architecture usinière, mouvements de foules, comportements individuels et collectifs face à l'objectif du photographe, habitudes et diversités vestimentaires, clivages entre les salariés des deux sexes, sans oublier les disparités sociales et le fameux paternalisme.

En replaçant avec lucidité sa vaste documentation dans le contexte socio-économique et industriel français de l'époque



Guerville. Usine des Ciments Français : sortie des ouvriers (début du 20^e siècle).

étudiée (p. 9-20) et en analysant en détail le «contenu» de la plupart de ses cartes postales groupées par thèmes (2 : «Instantanées», p. 21-32; 3 : «On prend la pose», p. 33-44; 4 : «Sortie de femmes», p. 45-56; 5 : «Les mineurs font surface», p. 57-66; 6 : «Merci patron, Merci patron !», p. 67-78; 7 : «Derrière la façade» [*i.e.* intérieurs d'usines], p. 79-88; 8 : «La rentrée...», p. 89-100; 9 : «Sortie pour cause de grève», p. 101-112), Serge Zeyons offre dans ce livre un regard inédit sur la France ouvrière de jadis. Au fil des pages de cet album, le lecteur retrouvera les marques d'un passé qui devient mémoire.

À quand pareil travail — ou travail apparenté — pour nos régions¹ ?

Jean-Pierre HENDRICKX

□ Christophe DEHAUDT, **La société minière du duc de Guines : un exemple de société par actions dans le Nord de la France à la fin du XVIII^e siècle**, dans *Revue du Nord* [Lille], t. 82, n^o 337 (octobre-décembre 2000),

p. 739-754, carte et graphiques. Cet article bref mais suggestif montre comment, créée en 1782 en Artois, la société minière du duc de Guines (1735-1806) était, comme celles d'Anzin et d'Aniche, une société par actions, c'est-à-dire une association de capitaux où chaque actionnaire s'engageait jusqu'à concurrence de son apport. Comme dans de nombreuses compagnies minières de l'époque, la noblesse (de la haute noblesse à la petite noblesse de province) y occupait une place prédominante. Malgré l'échec de ses forages (hors du bassin houiller) et son agonie durant la Révolution française, la société de Guines permet de renouveler notre connaissance des sociétés par actions au 18^e siècle en offrant pour le Nord de la France un exemple autre que ceux, mieux connus, d'Anzin et d'Aniche. Première compagnie à jouir en Artois d'une concession englobant une grande partie de la province et surtout la quasi-totalité du bassin houiller, elle constitue — comme l'explique fort bien Christophe Dehaut — un témoignage intéressant du

1 Voir notamment Gustave ABEELS, *L'archéologie industrielle : photos et cartes postales anciennes*, dans *Le règne de la machine. Rencontre avec l'archéologie industrielle*, Bruxelles, 1975, p. 86-93, et André VANRIE, *Méthodologie des recherches iconographiques en archéologie industrielle*, dans *Livre blanc. Patrimoine industriel et technique ancien de la Belgique*, numéro thématique de la revue *Technologia* (Bruxelles), t. 9 (1986), n^o 1, p. 43-46.



HAVRE — Grève des Mouleurs (Novembre 1909 - Février 1910).
Les Grévistes apportant les repas à leurs Camarades emprisonnés.

Havre. Grève des mouleurs (novembre 1909 - février 1910) : les grévistes apportent les repas à leurs camarades emprisonnés.

capitalisme industriel à la fin du 18^e siècle. À ce titre, et bien que ne concernant pas directement l'aire géographique couverte par notre Revue, la présente contribution sera lue avec grande attention et, dans une optique comparatiste, au regard de ce qui se passait de similaire, ou non, dans nos régions à l'époque ici envisagée.

J.-P. Hx

□ Thierry VEYRON, **Essai sur l'évolution technique des houillères françaises et belges, 1800-1880**. Paris, Éditions L'Harmattan, 1999. 21 x 13,5 cm, 210 p. + 77 planches. Prix non indiqué [ca BEF 1.020]. ISBN 2-7384-7646-5.

L'objet de cet ouvrage n'est pas de dissertar sur la révolution industrielle mais de décrire, d'analyser et parfois d'interpréter les outils et les techniques que ce mouvement a suscité dans les charbonnages français et belges du 19^e

siècle. Entre 1830 et 1860 plus précisément, ces charbonnages vivent d'importantes mutations. On passe, comme l'écrit avec sagacité l'ingénieur du Corps des Mines français de l'époque Ernest-Louis Leseure, «d'une multitude de petites fouilles dirigées par des gouverneurs, avec la tradition pour seul guide, à de grandes exploitations confiées à des ingénieurs».

Les grandes entreprises vont faire progressivement évoluer l'antique art des mines. Par les méthodes d'exploitation et de valorisation qu'elles mettent au point, elles en finissent avec le gaspillage du charbon, elles concentrent la production sur des puits disposant de moyens de transport souterrain et d'extraction perfectionnés, de pompes et de ventilateurs capables de battre les eaux et d'aérer des travaux profonds. Thierry Veyron montre très bien comment, par les méthodes qu'elles imposent, ces entreprises minières «appartiennent à un monde nouveau, celui de l'industrie».

Les premières leçons viennent naturellement de Grande-Bretagne. Très vite cependant, les ingénieurs continentaux améliorent les techniques britanniques et explorent des voies originales, notamment dans les nouveaux bassins du Pas-de-Calais, du Centre belge et de Lorraine.

Ainsi donc, de Saint-Étienne à Mons, de Blanzly à Anzin, l'auteur analyse très minutieusement les modalités techniques de l'exploitation du charbon, dont la production décuple dans l'ensemble franco-belge entre 1800 et 1880, «devenant peu à peu le pain de l'industrie».

Thierry Veyron, né en 1956, est doctorant en histoire et Conservateur du patrimoine. Il participe aux travaux de l'Institut d'Histoire Sociale Minière et du Centre interdisciplinaire d'études et de recherches de l'Université de Saint-Étienne.

J.-P. Hx

❑ **Dictionnaire du Nord et du Pas-de-Calais**, sous la direction de Jacques MARSEILLE et Renaud THOMAZO. Paris, Larousse, 2001 («Pays et Terres de France». Collection Jacques Marseille), in-4°, 896 p., nombreuses ill. coul. et n/bl. ISBN 2-03-575098-9.

La parution de ce fort volume, agréablement présenté, ne laissera personne indifférent, surtout pas les Belges, si proches par l'histoire, le climat et les mœurs de cette face extrême nord-est de l'Hexagone. Ouvrage collectif, formé de la juxtaposition de notices et d'«encadrés» dus à des érudits spécialisés, il renferme, - de façon sommaire, certes, en manière de synthèses, - une foule de renseignements qui captiveront, entre autres sujets, les amateurs de patrimoine industriel. C'est pourquoi il mérite sa place dans cette recension.

Les notices proprement dites, publiées, selon l'usage, par ordre alphabétique, concernent des entités géographiques et des lieux, parfois emblématiques ou de mémoire (Anzin, Lewarde), ou des noms communs (grisou...) ou encore des personnes. Celles-ci sont des dynasties d'industriels, des hommes politiques, des patrons de presse, des syndicalistes, par exemple : les familles Motte-Bossut, Leroux (la chicorée), et Lesieur (l'huile), Roger Salengro, Maurice Schumann et Jules Guesde, Jean Prouvost, Paul Lafargue et Pierre Degeyter (l'«Internationale»)...

A côté des notices alphabétiques, figurent de nombreux «encadrés» dont les titres que nous relevons ici disent assez

l'intérêt : Acier, Agriculture, Archéologie industrielle, Bière, Canaux, Chemins de fer, Courrières (la catastrophe de...), Cristallerie d'Arques, Démocratie chrétienne, Écologie, Habitat ouvrier, Immigration, Mines, Moulins, Mouvement ouvrier, Patronat du Nord, Socialisme SFIO, Textile, Urbanisme.

Ces brefs articles de deux pages et plus, ainsi que les notices, sont loin, bien entendu, d'épuiser les sujets évoqués, mais l'ensemble compose un tableau, chatoyant et bigarré, d'une grande richesse culturelle voire émotionnelle, à la gloire des «gens du Nord» et de leurs œuvres, souvent si injustement oubliés.

Claude GAIER.

❑ **De l'utopie au réel 1919-1994, 75 ans de logement social en Wallonie**, Liège, Les Chiroux, 1994, 222 p.

Bénéficiant d'une approche pluridisciplinaire, cet ouvrage offre une pluralité de regards sur le logement social en Wallonie, hier, aujourd'hui et demain. Qu'ils soient professeurs d'université, politiciens, sociologue, historien de l'art ou acteurs de la Région wallonne, les treize auteurs, de par leurs compétences, leurs fonctions, leur carrière ou leurs actions sur le terrain, parlent vrai, tirent parti des leçons du passé pour poser les questions actuelles, apportent une appréhension différente de la problématique et s'interrogent sur le devenir de l'habitat wallon.

Au gré de communications fouillées (parfois trop pour le grand public) modulées sur des tons divers (de l'interview à l'énoncé programmatique d'une politique), le lecteur voit se dérouler l'histoire du logement social tout en profitant des particularités de chacun des articles structurés autour d'une première partie intitulée «Analyse» et d'une seconde partie ciblée sur les «Institutions», cette distinction est aisément repérable selon la répartition des auteurs.

Au sein des «Analyses», Marcel Smets entame les débats en retraçant un historique réflexif du logement social en Belgique prenant en compte les enjeux, les conséquences et les problèmes rencontrés aux divers moments. Alain Rosenoer reprend cette approche historique d'une manière plus classique en lui insérant un volet «Perspectives» qui s'avère concentrer quatre voies d'action - intégration des acteurs, efficacité et équité des mesures, suivi garanti des mesures, plurifonctionnalité et multiplicité des intervenants - que l'auteur souhaite voir relayées par la Région wallonne. Pour sa part, Jacqueline Miller, à partir de l'inventaire des logements ouvriers et des plus anciens logements sociaux toujours existants en Wallonie et à Bruxelles, offre un point de vue actuel, original et réaliste sur ces ensembles bâtis qu'il conviendrait de sauvegarder, de valoriser et de faire vivre ou revivre. Jean Barthélémy, sur un ton alerte, dresse les lignes de forces des théories urbanistiques et de leurs conséquences sur l'habitat, en exemplifiant son exposé des cas du complexe de Bernal-

LA MACHINE DE MARLY

Dans un article illustré sur *Les grandes eaux de Versailles* de l'ingénieur Pascal Lobgeois publié dans le numéro 292 de février 2002 du mensuel *Pour la Science*, édition française de *Scientific American*, un encart illustré explique la manière dont les eaux de la Seine étaient refoulées jusqu'à l'aqueduc de Louveciennes pour parvenir à Versailles.

L'illustration en couleur est tirée de *theatrum machinarum hydraulicarum* et représente la machine de Marly et ses lignes de tringles qui actionnaient les deux stations de pompage-relais qui montaient les eaux dans l'aqueduc.

« Cette immense installation, qui assourdissait la colline de Louveciennes par son fonctionnement bruyant nécessite des réparations continues. Les barres de fer constituant les tringles cassent fréquemment et les frottements provoquent parfois des incendies. »

Bruno VAN MOL.

mont dans la banlieue nord de Liège et du projet des logements sociaux de Cuesmes. Alain Malherbe, quant à lui, en historien de l'art nous dresse un panorama des conceptions esthétiques, urbanistiques et architecturales du logement social en structurant son propos autour de quatre moments, à savoir 1919-1940 (Van der Swaelmen, Bourgeois, le groupe L'Equerre...), 1945-1973 (tendances culturaliste et moderniste d'après-guerre avec les exemples de Droixhe et de la cité du Parc à Marcinelle sans oublier le financement CECA, l'industrialisation des années 50 et l'intervention d'artistes tels Bury ou Delahaut), 1973-1982 (retour de la crise et de la banalisation), 1982-1994 (l'habitat doit s'intégrer à l'intérieur des villes, opérations de rénovation et recherche tant d'une homogénéité intrinsèque que d'un projet humaniste). L'intervention d'Emile-José Fettweis se concentre sur la cité-jardin, de ses premières implantations aux opérations de rénovation urbaine cofinancée par la Région wallonne. De leurs côtés, Jacques Moriau et Jean-Christophe Peterkenne se focalisent sur un aspect bien particulier de toute politique de logement. Le premier insiste sur la nécessité d'intégrer à tout projet le volet appropriation de l'espace de vie par l'habitant de cet espace quand le second nous entretient de la question de la garantie locative, laquelle ne doit jamais devenir un instrument d'exclusion pour les plus démunis.

Au plan des "Institutions", Pierre-Marie Dufranne présente la Société régionale wallonne du logement d'une manière classique - capital, organisation, actions -. Toutefois, l'auteur détaille les activités de la société lesquelles se déclinent sur trois plans, à savoir un rôle de banque, un rôle de tutelle pour les 133 sociétés immobilières de service public et un rôle de prêteur-assureur et de banque foncière. C'est à ce dernier niveau que la société peut intervenir activement dans l'accès à la propriété et la location via le réseau des sociétés agréées. De son côté, Danièle Sarlet aborde la question de la police des habitations insalubres en retraçant l'historique de la lutte contre les taudis et de l'obtention de la reconnaissance de la notion de la salubrité du logement tant dans les textes législatifs que dans les actes de location. Enfin, Vincent Sciarra et Willy Taminiaux détaillent les actions de la Région wallonne prises en faveur du logement social, que cela soit au niveau de l'élaboration d'un nouveau code du logement qu'au niveau des mesures effectives sur le ter-

rain déclinées en «opérations article 74» (aide à la transformation ou à la démolition de logements insalubres), en «opérations sans abri» (subvention de travaux de réhabilitation d'immeubles existants destinés à l'hébergement de personnes à faibles revenus), en "ADILs" (allocation de déménagement, d'installation et de loyer pour familles mal logées et disposant de faibles revenus), en «aide locative du Fonds du logement» (visant à favoriser l'accès à un logement de qualité pour les familles nombreuses) et en «agences immobilières sociales» (asbl de gestion d'un parc immobilier privé et/ou public afin d'augmenter le nombre de logements accessibles aux citoyens les moins nantis).

Enfin, autres richesses réelles de ce volume, les nombreuses photos qui illustrent et le panorama historique réalisé par Pierre Frankignoulle exposant de manière diachronique les grandes dates de l'histoire de l'architecture, de l'urbanisme, des réalisations et des lois et institutions belges de 1919 à 1994.

Véronique FILLIEUX
Université catholique de Louvain

Association sans but lucratif fondée en 1984
siège social :
Halles du Nord
Rue de la Boucherie 4
B- 4000 LIEGE (BELGIQUE)
Tél. : 04/221.94.16 ou 17
Fax : 04/221.94.01
E-mail : claud.gai@musedarmes.be

Bulletin périodique trimestriel

Publié avec l'aide de la Communauté Française

Editeur responsable :
Claude GAIER
rue F. Lapierre, 35/11
B- 4620 FLERON

Conseil d'administration

Président : Jean DEFER

Vice-présidents :
Claude GAIER
Jean-Jacques VAN MOL

Secrétariat :
Grand Hornu Images asbl (Françoise
BUSINE et Maryse WILLEMS)

Trésorier : Jacques CRUL

Membres :
Marinette BRUWIER, Claude-M.
CHRISTOPHÉ, Jean-Louis DELAET,
José DUPONT, Luc-F. GENICOT,
Jean-Claude SCHUMACHER, Guido
VANDERHULST, Eric WARTE

Secrétariat de rédaction :

Jean-Pierre HENDRICKX
rue Defalque, 69 - 1490 COURT-SAINT-ETIENNE
Pierre Mary VÊCHE
rue du Val Saint-Lambert, 8/101
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél. 010/45 04 76
E-mail : pierre.veche@belgacom.net

Cotisations annuelles

Membre individuel effectif : 12,50 €

Associations culturelles : 18,50 €

Associations commerciales : 25 €

Membres protecteurs : 75 €

*Sous réserve de modifications lors de la prochaine
assemblée générale.*

A verser au compte 068-2019930-29 de
l'A.S.B.L. Patrimoine Industriel Wallonie-
Bruxelles, rue de Feneur 71, 4670 BLEGNY

TABLE DES MATIERES

Editorial du président	P. 2
Etude : Les cheminées d'usine en éléments préfabriqués par Br. VAN MOL	P. 3
Mémoires : Interview de H. Delrée par J. Defer	P. 5
Publications	P. 12
Nouvelle brève	P. 15